

FICHE-ACTION 4 – DEVELOPPER LES SERVICES MARCHANDS ET NON MARCHANDS ET REDYNAMISER LES BOURGS, CENTRES BOURGS ET CENTRES VILLES

BÉNÉFICIAIRES

Tous les bénéficiaires sont éligibles hormis :

- les SCI et les particuliers ;
- les agriculteurs dans le cadre de leur seule activité agricole ;
- les dépenses d'auto-construction et les contributions en nature.

PLANCHER

Double plancher de **25000 € de dépenses éligibles** sur l'opération présentée et de **15000 € d'aide FEDER prévisionnelle** après instruction de la demande d'aide

PLAFOND

60 000 euros de FEDER par projet

TYPES D'ACTIONS SOUTENUES

Les actions en lien avec la redynamisation de cette fiche action viseront à contribuer à une stratégie de dynamisation des centres bourgs, villes ou quartiers.

Densifier, requalifier

- Equipements à vocation économique et de service
- Création et amélioration de logements sociaux (- de 20 logements)
- Renaturation et aménagement paysager de sites déqualifiés
- Aménagements des espaces communs et services collectifs

Création, réhabilitation d'équipements pour le développement et le maintien de l'accès aux services à la population

- Création, réhabilitation de bâtiments et équipements permettant la mutualisation de services aux publics,
- Infrastructures d'accueil des professionnels de santé
- Projets de développement dans les secteurs culturels et patrimoniaux, sportifs, des loisirs, de l'enfance/jeunesse, sociaux et économiques
- Commerces de proximité de propriété communale

Émergence et structuration d'un développement économique durable

- Développement de l'ESS et l'inclusion sociale de tous les publics
- Bâtiments accueillant des tiers lieux, permettant notamment le développement du télétravail
- Projets culturels et patrimoniaux, projets culturels innovants et s'appuyant sur l'ESS et les droits culturels

Emergence de nouveaux services

- Bâtiments permettant le développement territorial de l'accès à la formation des publics
- Plateformes de mobilité solidaire
- Création de lieux « hybrides »
- Équipements polyvalents mutualisables, équipements liés au regroupement de services
- Développement de services à destination des seniors, petite enfance, jeunes et jeunes actifs